

# Caisse d'Allocations familiales

Direction

Objet : Ordre du jour – Réunion du Comité social et économique  
Références : JJP/NR/SB/ED/VD

Le 13 mai 2025



Madame, Monsieur,

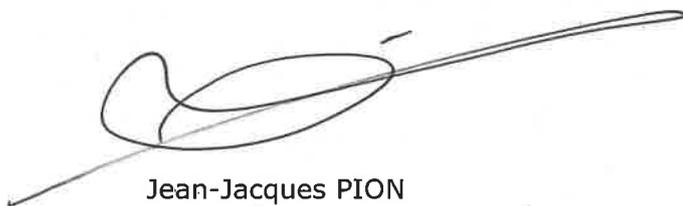
Je vous serais obligé de bien vouloir assister :

- à la réunion du Comité social et économique
- qui se tiendra au siège de l'organisme situé rue de Beaufort à Arras (Salle des 2 Caps – 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment Beaufort), et par visio-conférence au moyen du logiciel TEAMS,
- le jeudi 22 mai 2025 à 9h30.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur  
Président du Comité social et économique



Jean-Jacques PION

Nous écrire  
Rue de Beaufort  
62015 ARRAS cedex  
Fax : 03 21 24 53 84

Nous rencontrer  
ARRAS  
Rue des Promenades

CALAIS  
6D Quai de la Gendarmerie

Nous contacter  
Tél. : 3230 (prix d'un appel local)

Vos services en ligne sur



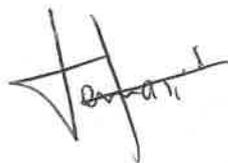
[www.pas-de-calais.caf.fr](http://www.pas-de-calais.caf.fr)



**ORDRE DU JOUR**  
**REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE**  
**JEUDI 22 MAI 2025**

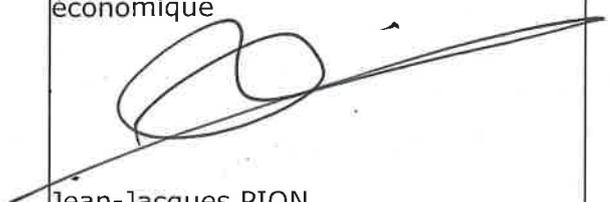
1. **Approbation des procès-verbaux des réunions CSE des 22 et 29 avril 2025**
2. **Vie du Comité Social et Economique**
  - Vote sur les demandes de dérogation sur le droit ANCV et précision sur la règle pour les connect
  - Information avant lancement de la sortie Amsterdam
  - Information avant le lancement de la sortie Boobjaaland
  - Information sur l'Arbre de Noël 2025
3. **Consultation du comité social et économique**
  - Néant
4. **Informations du comité social et économique, dont certaines relèvent de la sécurité, santé et des conditions de travail**
  - Situation des services
  - Mouvements de personnel
  - Point de situation sur le projet immobilier du siège
  - Point d'actualité UTI
  - Point de situation sur le service ARIPA
  - Rappel des règles concernant les formations des membres du CSE financées par l'employeur
5. **Questions soulevées par le CSE, dont certaines relèvent de la santé, la sécurité et des conditions de travail**
  - Point de situation accidents du travail
  - Bilan intéressement : nombre d'agents qui ont demandé le versement, l'épargne et nombre d'agents qui ne se sont pas manifestés
  - Congés : combien de salariés n'ont pas soldé leurs congés à la date butoir, combien de congés cela représente ? A partir de quelle date le nouveau solde de congés sera visible sur Agape ?
  - Date de mise en place du plan fraîcheur (Initialement, la négociation était du 01/07 au 31/08 seulement depuis 2 ans, les dates changent. Est-il possible de le fixer du 01/06 au 30/09 ? de 6h30 à 15h ?)
  - Point sur l'équipement des agents en souris ergonomiques

Le secrétaire du Comité social et économique



Samuel TOMASI

Le Directeur  
Président du Comité social et économique



Jean-Jacques PION